



RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE GRÂCE À LA PLANIFICATION FAMILIALE ET LE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

MARS 2018, TRADUIT MARS 2019

PAR KATHLEEN MOGELGAARD ET KRISTEN P. PATTERSON

LOOK Die Bildagentur der Fotografen GmbH / Alamy Stock Photo

37

Les pays moins avancés considèrent la croissance démographique comme un facteur exacerbant les effets du changement climatique.

La planification familiale est un élément de la résilience aux impacts du changement climatique.

L'élargissement de l'accès à la PF/SR est un élément essentiel de l'autonomisation des femmes qui peut jouer un rôle significatif dans les efforts d'adaptation.

Les effets du changement climatique - températures grimpances, phénomènes météorologiques extrêmes, sécheresse, évolution des précipitations et élévation du niveau de la mer - s'intensifient dans le monde entier. Ces impacts menacent de désamorcer les progrès du développement dans les communautés pauvres et vulnérables. L'accès aux services volontaires de planification familiale et de santé reproductive (PF/SR) peut permettre aux femmes et renforcer les capacités des communautés de s'adapter au changement climatique (voir l'Encadré 1, page 2). Cette note décrit les stratégies que les responsables de la politique de planification familiale, de la défense des intérêts et des communautés de professionnels peuvent utiliser pour faire progresser la PF / SR des femmes grâce à des projets qui reçoivent un financement multilatéral pour l'adaptation au changement climatique dans les pays à revenu faible ou intermédiaire dans le monde.

La planification familiale contribue à l'adaptation au changement climatique

La dynamique de la population, en particulier les tendances de la croissance démographique, de la fécondité élevée et de la planification familiale, joue un rôle important dans l'adaptation aux changements climatiques. Les régions qui enregistrent une forte croissance démographique, une fécondité élevée et un besoin important non satisfait en matière de planification familiale se chevauchent avec des régions de grande vulnérabilité face au changement climatique. Les besoins actuels non satisfaits en matière de planification familiale dans ces régions peuvent exacerber la vulnérabilité et rendre plus difficile l'adaptation des individus, des ménages et des communautés. Les liens entre la PF/SR et l'adaptation au changement climatique sont documentés dans la recherche et les politiques, comme indiqué dans les documents scientifiques et politiques récents (voir l'Encadré 2, page 3).

La satisfaction des besoins des femmes en ce qui concerne la PF/SR a plusieurs avantages pour les efforts d'adaptation au changement climatique, notamment :

- Les femmes et leurs enfants sont en meilleure santé - un élément fondamental de la résilience aux effets du changement climatique.¹
- Les femmes deviennent plus autonomes, ce qui leur donne plus de possibilités de s'engager efficacement dans les efforts d'adaptation.
- Les couples qui sont en mesure d'éviter les grossesses non désirées ont tendance à avoir des familles plus petites, limitant la demande des ménages sur des ressources sensibles au climat comme la nourriture et l'eau.
- Le ralentissement de la croissance démographique réduit la pression sur les ressources naturelles locales et réduit le nombre de personnes exposées aux risques climatiques.²

ENCADRÉ 1

Qu'est-ce que l'adaptation ?

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques définit l'adaptation comme « des ajustements des systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réponse à des stimuli climatiques actuels ou attendus et à leurs effets ou impacts ». Il s'agit notamment de « changements dans les processus, les pratiques et les structures pour modérer les dommages éventuels ou profiter des possibilités associées aux changements climatiques. » Plus de décideurs, de spécialistes du développement et de donateurs reconnaissent la valeur et l'importance de l'adaptation dans le cadre de la réponse mondiale aux changements climatiques, et ils sont de plus en plus engagés dans des plans et stratégies d'adaptation.

Source : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), « FOCUS : » Adaptation, » consulté à l'adresse <http://unfccc.int/focus/adaptation/items/6999.php>, le 5 décembre 2017.

Le financement de l'adaptation offre des opportunités inexploitées pour la planification familiale

L'appui des institutions financières multilatérales aux activités d'adaptation au changement climatique augmente à l'échelle mondiale.³ Des institutions telles que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds d'adaptation sont parmi les principaux fournisseurs de financement multilatéraux pour soutenir les activités et programmes conçus pour aider les populations vulnérables à s'adapter aux impacts du changement climatique.

Alors que le soutien financier à l'adaptation augmente, des questions se posent quant aux types d'activités considérés comme adaptation. Bien que l'infrastructure du climat et l'agriculture respectueuse du climat soient les types d'interventions généralement trouvées sur les premières lignes de l'action d'adaptation, le renforcement des résultats du développement - de la santé à l'éducation - peut également contribuer à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience.

Avec une base de données croissante reliant les besoins satisfaits des femmes en matière de planification familiale avec une vulnérabilité humaine réduite et une résilience accrue face aux impacts du changement climatique, l'élargissement de l'accès des femmes à la PF/SR est un élément essentiel de l'autonomisation des femmes pouvant jouer un rôle significatif dans les efforts d'adaptation. À ce jour, cependant, aucun des principaux fonds multilatéraux d'adaptation n'a soutenu les efforts de planification familiale dans leur portefeuille. Leurs cadres d'investissement ne prévoient pas d'interdiction expresse de le faire et, avec les justifications appropriées, de nouveaux partenariats pourraient être formés qui contribueraient à des impacts positifs dans les secteurs de la santé et de l'environnement.

Renforcer la résilience en développant les perspectives de planification familiale dans le financement de l'adaptation

Quatre stratégies clés peuvent développer des perspectives pour les communautés des politiques de PF/SR, de plaider et de spécialistes afin d'inclure la planification familiale dans les stratégies d'adaptation de manière à renforcer la résilience, améliorer la santé et renforcer l'autonomisation économique des femmes.

STRATÉGIE 1 : ÉTABLIR DES LIENS ET RENFORCER LA BASE FACTUELLE

Les bailleurs de fonds et les partenaires potentiels dans la communauté du changement climatique exigent des justifications fondées sur des données probantes d'approches programmatiques dans leurs propositions de financement. En développant des messages et des produits de connaissance qui mettent en évidence les résultats de la recherche dans l'Encadré 2, page 3, les communautés des politiques de PF/SR, de plaider et de spécialistes seront mieux équipées pour plaider en faveur de l'intégration de la planification familiale dans les approches d'adaptation multisectorielles.

La communauté de la PF/SR peut également continuer à documenter - qualitativement et quantitativement - les avantages liés à la réduction de la vulnérabilité qui découlent d'un meilleur accès à la planification familiale volontaire. Cette documentation serait particulièrement convaincante dans des projets intégrés où la planification familiale volontaire a contribué à des résultats plus larges de développement tels que l'amélioration de la santé, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles ou la réduction de la pauvreté. De nombreux bailleurs de fonds pour l'adaptation reconnaissent maintenant la valeur des approches d'adaptation tenant compte de la problématique hommes-femmes. Il est donc utile de documenter les liens entre la planification familiale et l'autonomisation des femmes qui pourraient être particulièrement utiles pour aider la communauté de PF / SR à démontrer que l'accès à la planification familiale volontaire peut contribuer à efforts d'adaptation.

Enfin, il est essentiel de continuer à documenter cette base de données dans la littérature évaluée par les pairs pour légitimer davantage les avantages de la planification familiale pour l'adaptation aux changements climatiques. Alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'apprête à publier le sixième rapport d'évaluation en 2020/2021, ses groupes de travail analyseront l'état de la science dans la littérature évaluée par des pairs.⁴ Si la question de la planification familiale doit rester dans les objectifs du GIEC, il est important que des recherches supplémentaires sur ces liens soient publiées.

STRATÉGIE 2 : COMMUNIQUER AVEC L'AUTORITÉ DÉSIGNÉE DE VOTRE PAYS

FP/RH experts seeking specific opportunities to engage in Les experts de la PF/SR qui cherchent des occasions spécifiques d'élaborer des propositions d'adaptation au changement climatique doivent identifier les principaux acteurs et décideurs de l'adaptation climatique au niveau national. L'identification de l'autorité désignée (AD) et des entités nationales d'exécution accréditées (ENE) est essentielle pour comprendre comment les flux de financement d'adaptation sont courants, en particulier pour les fonds tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour

ENCADRÉ 2

Planification familiale et adaptation au changement climatique : Intégration des preuves dans les politiques

Le cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) cite la valeur de l'élargissement des services de PF/SR. Dans le chapitre II du Groupe de travail sur la santé, le GIEC affirme que répondre à la nécessité de services de planification familiale dans des zones présentant à la fois une forte fécondité et une forte vulnérabilité face aux changements climatiques (comme la région sahélienne de l'Afrique) peut réduire la souffrance humaine comme produit du changement climatique.⁵

Dans l'élaboration des Programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA), 37 pays les moins avancés ont souligné la croissance démographique comme facteur qui exacerbe les effets du changement climatique. Pourtant, seul un petit nombre d'entre eux (six) a identifié l'investissement dans les programmes de planification familiale comme une priorité pour relever ce défi, et aucun des PANA n'a canalisé les investissements dans la planification familiale.⁶

Un groupe de travail d'experts réuni par le Worldwatch Institute et le Population Reference Bureau a examiné les

éléments de preuve qui lient la dynamique de la population et le développement compatible avec le climat. Ils ont conclu que la réduction des grossesses non désirées entraînerait des avantages multiples pour la santé, l'éducation et l'économie pour les femmes et leurs ménages et que ces avantages pourraient réduire la vulnérabilité humaine aux impacts du changement climatique. Le groupe d'experts a recommandé une augmentation du financement disponible à la fois pour le changement climatique et la planification familiale et la création de financements innovants pour la planification familiale dans le cadre des plans de développement compatibles avec le climat.⁷

Dans *Drawdown : The Most Comprehensive Plan Ever Proposed to Reverse Global Warming*, l'éditeur Paul Hawken attire l'attention sur l'importance d'élargir l'accès à la planification familiale. Bien que le livre se concentre sur (et quantifie) la réduction potentielle des émissions qui résulterait d'une croissance démographique plus lente, il reconnaît également que répondre aux besoins des femmes en matière de santé procréative peut contribuer à la résilience.⁸

l'adaptation. Les noms et les coordonnées des AD et des ENE sont disponibles sur les sites web du Fonds vert pour le climat et le Fond d'adaptation.

Les AD jouent le rôle de principaux points de contact du Fonds d'adaptation dans chaque pays, et ils sont généralement basés dans les ministères de l'environnement, de la planification ou des affaires étrangères. Les AD jouent le rôle essentiel de gardien dans l'élaboration et l'approbation des propositions, en assurant leur qualité et en alignant leurs efforts sur les priorités du gouvernement.

Les ENE sont des institutions— généralement les organismes gouvernementaux, les établissements universitaires ou les fonds d'affectation spéciale— accréditées par le Fonds vert pour le climat et le Fonds d'adaptation pour soumettre des propositions et recevoir des fonds. La plupart des pays n'ont qu'une seule ENE. Ils sélectionnent des partenaires ou des agents d'exécution pour mettre en œuvre des projets. Les agents d'exécution peuvent être des organismes gouvernementaux, des organismes communautaires ou du secteur privé. Ils n'ont pas besoin d'accréditation par le Fonds vert pour le climat ou le Fonds d'adaptation, mais doivent être agréés par l'ENE et l'AD.⁹

STRATÉGIE 3 : S'ENGAGER DANS LE PROCESSUS NATIONAL DE PLANIFICATION DE L'ADAPTATION DE VOTRE PAYS

Les impacts du changement climatique diffèrent d'un endroit à l'autre, et la vulnérabilité à ces impacts est spécifique au contexte. Les principaux instruments directeurs des institutions de financement d'adaptation fournissent des orientations générales pour le processus d'élaboration des propositions, mais reconnaissent que l'adaptation devrait être un processus dirigé par les pays. Ils visent à répondre à ce que les pays avancent comme besoins d'adaptation. Les propositions d'adaptation

élaborées par les ENE sont tenues d'entreprendre de vastes processus de participation des intervenants afin d'identifier les priorités d'adaptation axées sur les pays.

Compte tenu de la base de données probantes qui relie la planification familiale à la résilience et à la capacité d'adaptation, la communauté de la PF/SR serait bien placée pour participer aux processus nationaux visant à cerner les besoins et les priorités en matière d'adaptation. Le processus du Plan national d'adaptation (voir l'Encadré 3, page 6) est une occasion clé de s'engager. Les professionnels de la PF/SR peuvent s'informer auprès du ministère de l'Environnement de leur pays pour en savoir plus sur l'état de la planification nationale de l'adaptation. Les professionnels et les défenseurs de la planification familiale, issus de la société civile ainsi que les ministères de la santé et de l'égalité des sexes, participent à des processus de participation des intervenants pour optimiser les possibilités d'intégration.

STRATÉGIE 4 : IDENTIFIER LES PARTENAIRES POTENTIELS

Les experts de la PF/SR souhaitant contribuer aux propositions d'adaptation pourraient envisager de collaborer avec d'autres pour élaborer des propositions multisectorielles et aider à les mettre en œuvre. L'apprentissage des initiatives d'adaptation actuelles en cours dans votre pays constitue une première étape utile dans ce processus.

Les autorités désignées (décrites ci-dessus) peuvent être une bonne source d'information sur les institutions engagées dans les efforts d'adaptation. De plus, les sites web du Fonds mondial pour le climat et le Fonds pour l'adaptation comprennent des informations détaillées sur les projets d'adaptation dans chaque pays qu'ils servent. L'examen de ces documents disponibles au public peuvent donner un aperçu des institutions concernées, des rôles qu'elles jouent et des possibilités de partenariat.

L'exercice suivant utilise un projet du Fonds pour l'adaptation au Rwanda, susceptible d'inclure la planification familiale dans le cadre d'un projet d'adaptation multisectoriel pour montrer comment ces quatre stratégies peuvent être appliquées.

APPLIQUER DES STRATÉGIES POUR INCLURE LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS UNE INITIATIVE D'ADAPTATION

En 2013, le Fonds pour l'adaptation a approuvé une subvention de 10 millions de dollars pour le développement rural au Rwanda. Intitulé « Réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans le Nord-Ouest du Rwanda par l'adaptation communautaire », le projet ne contient pas de volet dédié à la planification familiale, mais illustre les stratégies d'adaptation au changement climatique qui pourraient être renforcées si l'on y faisait partie. Cet exemple met en lumière les façons dont les stratégies clés décrites dans cette note pourraient aider à explorer le potentiel d'intégration de la planification familiale dans les approches multisectorielles du projet.

Comment la communauté de planification familiale pourrait-elle s'engager ?

L'objectif du projet est « d'accroître la capacité d'adaptation des systèmes naturels et des communautés rurales vivant dans des régions exposées du Nord-Ouest du Rwanda aux impacts du changement climatique. »¹⁰ Les éléments stratégiques comprennent les mesures de prévention et de protection des inondations, ainsi que toute une série d'interventions visant à renforcer la capacité d'adaptation des agriculteurs de la région et à favoriser le développement alternatif des moyens de subsistance.

APPLIQUER LA STRATÉGIE 1 :

Établir des liens et renforcer la base factuelle.

- Êtes-vous en mesure de démontrer que les besoins non satisfaits en matière de planification familiale sont élevés chez les femmes des communautés visées par cet effort ?
- Pouvez-vous souligner le succès de votre organisation dans l'autonomisation des femmes, l'amélioration de leur libre arbitre et la promotion des moyens de subsistance ?
- Quelles données ou exemples pouvez-vous fournir pour illustrer ces connexions ?

L'autorité désignée du Fonds d'adaptation au Rwanda est Mme Fatina Mukarubibi, secrétaire permanente du ministère des Richesses naturelles. L'entité d'exécution du projet est le Ministère des ressources naturelles et l'entité d'exécution est l'Autorité des ressources naturelles rwandaises.

APPLIQUER LA STRATÉGIE 2 :

Communiquez avec l'autorité désignée de votre pays.

- Une fois que vous connaissez les objectifs et les activités générales du projet, vous pouvez demander une rencontre avec l'autorité désignée et les entités concernées pour partager des idées sur la façon dont votre organisation peut contribuer.
- Une telle rencontre pourrait être encore plus significative avant l'attribution d'un projet, ce qui vous permettra de contribuer au processus de développement des propositions.

Le Ministère des ressources naturelles note que les activités du projet sont conformes aux stratégies nationales et locales en matière de changement climatique, y compris le Programme national d'adaptation et la Stratégie nationale de croissance verte et de résilience climatique. Dans l'élaboration de cette proposition, le Ministère des ressources naturelles s'est adressé à un large éventail d'intervenants, notamment les communautés locales, les représentants des gouvernements locaux, les ministères compétents, les organisations locales de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

APPLIQUER LA STRATÉGIE 3 :

Participez au processus national de planification de l'adaptation de votre pays.

- Dans de nombreux pays, de telles stratégies et processus en matière de changement climatique sont en cours d'élaboration, et ils dépendent sur un large engagement des parties prenantes pour définir les priorités d'adaptation.
- Demander au ministère compétent d'apprendre comment vous pouvez vous engager en tant qu'intervenant peut aider à intégrer la planification familiale dès le début.

Grâce à ses activités de sensibilisation, le Ministère a relevé de nombreux obstacles à la lutte contre les causes de la vulnérabilité aux changements climatiques dans la région. Il s'agissait notamment :

Les rôles traditionnels de genre et les attitudes patriarcales à l'égard des femmes dans les régions rurales du Rwanda signifient que les femmes exercent un contrôle limité sur les actifs et la prise de décision - ce qui est le cas au niveau domestique et communautaire. Cela affaiblit leur capacité d'adaptation et les rend plus vulnérables aux chocs et aux contraintes liés au changement climatique. La participation des femmes à certains moyens de subsistance est également limitée par les relations entre les sexes,

ce qui limite la capacité des femmes à prendre certains moyens de subsistance hors ferme. Le projet a été conçu pour s'engager sur ces questions et travailler en partenariat avec des ONG locales spécialisées dans ce domaine.¹¹

Selon la proposition de projet, les activités de projet doivent être menées par les entités de mise en œuvre et d'exécution, d'autres ministères, les entités locales et les ONG.

La nature multisectorielle de la proposition et ses objectifs, en plus de l'appel clair lancé aux partenaires des ONG ayant une expertise en matière d'autonomisation des femmes, représente une ouverture pour les professionnels de la planification familiale et les encouragent à explorer les partenariats dans ce projet, ainsi que les activités de suivi prévues.

APPLIQUER LA STRATÉGIE 4 :

Identifier les partenaires potentiels.

- Apprendre tout ce qu'il est possible d'apprendre au sujet des organisations qui ouvrent la voie à des activités d'adaptation comme la sécurité alimentaire, la gestion des ressources en eau et la préparation aux catastrophes.
- Tendre la main à ces organisations pour explorer les intérêts communs dans les approches globales de l'adaptation et identifier les occasions de s'associer aux efforts existants ou aux nouvelles propositions.

Photo par maxime niyomwungeri on Unsplash

Il existe un potentiel de planification familiale à inclure dans les projets multisectoriels d'adaptation aux changements climatiques

La base de données probantes montrant que l'accès aux services volontaires de PF/SR autonomise les femmes et renforce la capacité des communautés à s'adapter au changement climatique continue de croître. Avec l'attention accrue accordée à l'adaptation aux changements climatiques et à la disponibilité croissante du financement international du climat, de nombreux défis et possibilités existent pour l'inclusion de la planification familiale dans le cadre de projets multisectoriels d'adaptation au climat. La planification familiale n'a pas encore été incorporée dans des projets financés par des institutions financières multilatérales, mais il existe maintenant une possibilité d'intégration. Les politiques de PF / SR, le plaidoyer et les communautés de professionnels peuvent prendre des mesures clés pour cerner les possibilités et rechercher des partenariats pour des propositions et des projets qui adoptent une approche multisectorielle, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation et la participation des femmes, dans le cadre d'une stratégie visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience au changement climatique.

ENCADRÉ 3

Processus du Plan national d'adaptation

Les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont établi en 2011 le Plan national d'adaptation (PAN) afin d'appuyer et de mener une planification globale et longue à long terme de l'adaptation, en particulier dans les pays les moins avancés. Les PAN sont susceptibles de prendre de l'importance en tant que processus central au niveau national pour canaliser la planification et l'action en matière d'adaptation, et ils peuvent jouer un rôle important dans l'affectation des financements aux activités d'adaptation. La participation des intervenants est au cœur du processus des PAN tout au long de la planification, de la mise en œuvre et de la surveillance et de l'évaluation. La sensibilité à l'égalité entre les sexes est également un principe fondamental avancé par les directives techniques du PAN.

La CCNUCC suggère des activités qui pourraient favoriser l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le PAN. S'assurer que les besoins des femmes en matière de planification familiale sont satisfaits peut contribuer à plusieurs des activités proposées par la CCNUCC, notamment :

- Exploiter le potentiel des femmes en tant qu'agents du changement au sein de leur communauté et investir dans ce potentiel dans le cadre du PAN.
- Assurer la participation des groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, au processus PAN.

Source: Groupe d'experts des PMA, « Plans nationaux d'adaptation : » Directives techniques pour le processus national d'adaptation, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, décembre 2012, consulté à l'adresse http://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/application/pdf/naptechguidelines_eng_high__res_.pdf, le 11 janvier 2018.

Remerciements

Cette note a été rédigée par Kathleen Mogelgaard, consultante et Kristen P. Patterson, directrice de programme au Population Reference Bureau. Les auteurs adressent leurs remerciements aux personnes suivantes pour leurs commentaires précieux : Niranjali Amerasinghe, Geoffrey Blate, Laura Cooper Hall, Martina Dorigo, Rajib Ghosal, Young Hee Lee, Cara Honzak, Nancy Matuszak, Clive Mutunga, Daouda Ndiaye, Judy Oglethorpe, Barbara Seligman, Shelley Snyder, et Heidi Worley.

Population Institute a contribué à la traduction française et à la reproduction de ce document de politique générale.

Cette publication a été rendue possible grâce au généreux soutien de l'USAID en vertu de l'Accord de coopération AID-AA-A-16-00002. Les opinions exprimées dans ce document relèvent de la responsabilité du PRB, ne sont pas des informations officielles du gouvernement américain et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'USAID ou du gouvernement américain.

© 2018. Population Reference Bureau. Tous droits réservés.

Références

- 1 Karen Hardee et al., "Family Planning and Resilience: Associations Found in a Population, Health, and Environment (PHE) Project in Western Tanzania," *Population and Environment* 40, no. 2 (2018): 204-38.
- 2 Jason Bremner, Kristen P. Patterson, et Rachel Yavinsky, "Building Resilience Through Family Planning: A Transformative Approach for Women, Families, and Communities," (août 2015), consulté à l'adresse www.prb.org/pdf15/sahel-resilience-brief.pdf, le 10 janvier 2018 ; Marlene Lee et Jocelyn Finlay, "The Effect of Reproductive Health Improvement on Women's Economic Empowerment," (août 2017), consulté à l'adresse www.prb.org/pdf17/17-246_POPPOV_Women_Empower.pdf, le 13 novembre 2017; et Ishrat Husain et al., "Fostering Economic Growth, Equity, and Resilience in Sub-Saharan Africa: The Role of Family Planning," (2016), consulté à l'adresse www.prb.org/pdf16/pace10.16-report-Fostering-Economic-Growth-Equity.pdf, le 13 novembre 2017.
- 3 Alice Caravani, Charlene Watson, et Liane Schalatek, "Climate Finance Thematic Briefing: Adaptation Finance," *Climate Funds Update*, Nov. 2016, consulté à l'adresse www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11024.pdf, le 13 novembre 2017.
- 4 Intergovernmental Panel on Climate Change, "Press Release: IPCC Agrees Special Reports, AR6 Workplan," 14 avril 2016, consulté à l'adresse www.ipcc.ch/news_and_events/pdf/press/160414_pr_p43.pdf, le 13 novembre 2017.
- 5 Kirk R. Smith et al., "Human Health: Impacts, Adaptation, and Co-Benefits," dans *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, ed. C.B. Field et al. (New York: Cambridge University Press, 2014).
- 6 Karen Hardee et Clive Mutunga, "Strengthening the Link Between Climate Change Adaptation and National Developments Plans: Lessons From the Case of Population in National Adaptation Programmes of Action (NAPAs)," *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change* 15, no. 2 (2009).
- 7 Population Reference Bureau, "Making the Connection: Population Dynamics and Climate Compatible Development Recommendations From an Expert Working Group" (Sept. 2014), consulté à l'adresse www.prb.org/pdf15/population-climate-full-paper.pdf, le 13 novembre 2017.
- 8 Paul Hawken, ed. "Women and Girls: Family Planning," dans *Drawdown: The Most Comprehensive Plan Ever Proposed to Reverse Global Warming* (New York: Penguin Books, 2017).
- 9 Indira Masullo et al. "'Direct Access' to Climate Finance: Lessons Learned by National Institutions," World Resources Institute, document de travail, Nov. 2015, consulté à l'adresse www.wri.org/sites/default/files/22DIRECT_ACCESS_TO_CLIMATE_FINANCE_LESSONS_LEARNED_BY_NATIONAL_INSTITUTIONS.pdf, le 13 novembre 2017.
- 10 Adaptation Fund, "Reducing Vulnerability to Climate Change in North West Rwanda Through Community Based Adaptation," consulté à l'adresse www.adaptation-fund.org/project/reducing-vulnerability-to-climate-change-in-north-west-rwanda-through-community-based-adaptation/, le 1 février 2018.
- 11 Adaptation Fund, "Request From Rwanda for Project Funding From Adaptation Fund: Final Draft," (2015): 23, consulté à l'adresse www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2015/01/Rwanda%20AF%20Full%20Proposal%20Sep%202013.pdf, le 2 février 2018.



**POPULATION
INSTITUTE**

POPULATION REFERENCE BUREAU

Le Population Reference Bureau **INFORME** les gens du monde entier sur les questions de population, de santé et d'environnement, et les aide à se **SERVIR** de ces informations pour **PROMOUVOIR** le bien-être des générations d'aujourd'hui et de demain.

www.prb.org

1875 Connecticut Ave., NW
Suite 520
Washington, DC 20009 États-Unis

202 483 1100 TELEPHONE
202 328 3937 TELECOPIE
popref@prb.org COURRIEL
